

Mitzach infos

S'Dorf Blatt

Bulletin N°14 JUILLET 2015



- Edito
- La vie communale
- La vie du village
- Un peu d'histoire

p/2
p/3-4
p/5-11
p/11



Mesdames & Messieurs,
Chers Citoyens,

Parmi les réformes engagées par notre gouvernement, celles concernant les collectivités territoriales et plus particulièrement les communes, nous touchent directement.

Depuis plusieurs semaines, la presse relate régulièrement des projets de fusion de certaines communes de la Région.

De quoi s'agit-il ?

Une première loi, qui date de 2010, évoquant la fusion des communes, n'a pas eu beaucoup d'écho auprès des mairies françaises. Un récent amendement à cette loi, usant une « carotte financière » a fait bouger les esprits et les réflexions au sein des conseils municipaux.

Ce n'est plus un secret pour personne, la situation financière de notre pays est de plus en plus critique. L'Etat va fortement diminuer les dotations aux communes, sauf à celles qui vont signer une fusion avec une ou plusieurs communes et ceci avant le 1^{er} Janvier 2016 ! La dotation aux communes fusionnées sera maintenue sans dégrèvement.

J'estime que cette méthode est perverse à l'extrême. Imaginons que toutes les communes fassent la démarche de la fusion, comment l'Etat trouverait-il alors rapidement les 30 à 40 % de dotation qui sont inscrits en diminution dans les budgets et qui représentent 17 milliards d'euros pour la période 2015 à 2017 ?

Hormis l'aspect financier de ces éventuelles fusions de communes, il est important et nécessaire de préparer nos populations à ces changements. Le monde associatif, encore très important dans nos villages, doit se prononcer sur cette prévision de réforme. Nos citoyens méritent une information claire et transpa-

Edito

rente sur le sujet et leur avis doit être pris en compte avant toute décision finale. En aucun cas, le conseil municipal, décidera seul du choix et de l'orientation d'une éventuelle fusion, car la commune est bien la structure territoriale la plus ancienne de France. Elle date du 14 décembre 1789. On ne va pas rayer par un coup de crayon, par une signature de fusion de communes, le lieu où chaque citoyen français trouve encore un interlocuteur en mairie, sans devoir se servir d'un système internet qui remplace la présence humaine.

Par ailleurs, je pense aussi que les différents millefeuilles administratifs créés depuis 1789 (commune, Com Com, pays, Département, Région) nécessitent une profonde réorganisation avec une rationalisation efficace, car là dans ces millefeuilles se trouvent les doublons qui coûtent très cher au fonctionnement de notre pays.

On ne pourra pas s'opposer à la loi, mais prenons le temps nécessaire pour faire de cette réforme, des fusions réussies, au sein desquelles l'efficacité et le pragmatisme seront bien en place.

Votre Maire
Bernard FRANCK



La vie communale

Comptes-rendus des séances du Conseil Municipal

Séance du 13 février 2015

- approuve, après avoir pris connaissance des détails de chaque ligne de dépenses et de recettes, les comptes administratifs du budget général et du budget forêt de l'année 2014.
- approuve à l'unanimité, l'achat d'un nouveau véhicule utilitaire pour un montant de 7 200 €. Le véhicule actuel âgé de 16 ans nécessiterait des réparations très coûteuses, il est donc plus judicieux de procéder à son remplacement.
- décide de renouveler la convention avec l'ADAUHR (agence départementale d'urbanisme du Haut-Rhin) pour une durée de 3 ans. L'ADAUHR a pour mission de conseiller et d'assister gratuitement les communes en matière d'urbanisme.
- approuve le programme des travaux d'exploitation des coupes pour l'année 2015 ainsi que le programme des travaux de maintenance sylvicoles et d'infrastructure proposés par l'ONF dans le respect de leur plan d'aménagement.
- depuis le 1er janvier 2015, Monsieur Simon, technicien ONF est aussi en charge de la forêt communale de Geishouse. Le loyer annuel de la maison forestière de Mitzach est donc dorénavant réparti entre 4 communes au prorata des superficies des forêts communales, à savoir : Husseren-Wesserling 2 651 € Geishouse 1 995 € - Mitzach 1 854 € - Malmerspach 952 €.
- depuis plusieurs années, l'exploitant agricole Monsieur Jean Schnoebelen ne respecte plus les termes du bail signé avec la commune pour l'exploitation de pâturages. La Mutualité Sociale Agricole confirme que cet exploitant ne cotise plus ses charges sociales basées sur les terrains cadastrés à Mitzach. Par ailleurs, la commune de Mitzach a été sollicitée pour une demande de location de pâturage par un exploitant agricole pour parquer des moutons. Les différents contacts et entretiens avec Monsieur Ginot permettent de juger du sérieux de cet exploitant et de sa demande. Après en avoir débattu et discuté, le conseil décide de donner une suite favorable à Monsieur Ginot et de résilier le bail avec la famille Schnoebelen.
- le conseil avait décidé lors du conseil du 29 août 2014, de ne pas adhérer au système du périscolaire, cela pour des questions purement financières. Les représentants des parents d'élèves ont exprimé leur mécontentement lors du conseil d'école du 7 novembre. Monsieur le Maire informe Madame Marie Berna, déléguée des parents d'élèves, de vouloir remettre cette question à l'ordre du jour du conseil municipal, avec la proposition de fixer un montant que la commune serait capable d'absorber dans son budget. Mais avant de demander une nouvelle délibération au conseil sur cette base, cette proposition devra être avalisée par la Com Com, à qui incombe la compétence de ce service à la population. Monsieur le Maire demande à Madame Berna de comptabiliser les demandes pour adhérer au périscolaire de manière précise (nombre d'enfants, et fréquentation par semaine).
- Michel Erny fait part au conseil d'un premier bilan de l'utilisation de la nouvelle saleuse. Ce nouvel équipement permet un salage efficace de nos routes communales, tout en ayant une consommation très faible de sel.

- Marion Wilhelm a présenté une ébauche du nouveau site internet de la commune qu'elle propose de développer. Cet outil de communication sera géré de la même manière que notre bulletin communal avec la collaboration de l'équipe en charge de la rédaction du bulletin.
- suite aux cambriolages réalisés fin janvier dans trois maisons de notre village, la gendarmerie a informé la commune que les auteurs de ces vols ont été arrêtés.

Séance du 27 mars 2015

- Monsieur le Maire fait part au conseil des difficultés, de plus en plus importantes, pour établir le budget communal. Les contraintes financières deviennent également de plus en plus difficiles pour la plupart de nos concitoyens. Le conseil ne souhaite pas augmenter la pression fiscale et décide de maintenir les taux actuels.
- Monsieur le Maire fait un nouveau point sur le projet du périscolaire, suite à une réunion qu'il a eu avec la CAF et les responsables de la Com Com de Saint-Amarin. La CAF accepte le financement proposé par la commune de Mitzach, cependant les contrats actuels en vigueur pour ce service sont gelés. Il n'y a donc pas de nouvelle adhésion possible. Seule une demande spéciale peut être faite aux fonds publics des territoires afin de trouver des financements auprès de la CAF. La réponse à notre demande sera connue pour le 19 juin 2015. En attendant, les parents d'élèves seront sollicités pour une préinscription au système périscolaire afin que la Com Com connaisse le besoin ferme du nombre de places demandées pour les enfants de Mitzach. Ils devront également prendre contact avec les services du périscolaire pour connaître à l'avance le coût à payer par les familles puisque celui-ci est calculé selon le quotient familial de la CAF.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la forte baisse des dotations de l'état pour 2015. Pour information, il donne l'évolution de la dotation globale de fonctionnement versée par l'état :

2013 : 41 008 €	2016 : 25 774 €
2014 : 38 440 €	2017 : 19 441 €
2015 : 32 107 €	

Des efforts très importants, en terme de dépenses de fonctionnement seront nécessaires pour la gestion de notre commune.

- le budget primitif pour 2015 est approuvé et le conseil accepte les affectations des résultats.
- la commune ayant remplacé son véhicule utilitaire, la société SIAM Peugeot a estimé l'ancien véhicule pour une valeur marchande de 300 €. La société civile d'exploitation agricole du Grünholz a fait une demande de rachat à ce prix. Le conseil donne un accord favorable.
- depuis la création du dépôt des déchets verts en juin 2009, la commune, pour rendre service à la population, accepte de faibles volumes de gravats. Ainsi la dépose de pierres, briques,

La vie communale

Comptes-rendus des séances du Conseil Municipal

tuiles, carrelage est limitée à 0.5 m³. En 6 années de fonctionnement, de nombreuses incivilités ont été observées (volume important déposé et matériaux non autorisés). Ces personnes qui ne respectent pas les autorisations pénalisent l'ensemble de la population puisqu'il est décidé que dorénavant, toute personne ayant un petit volume de gravats à déposer, devra impérativement s'inscrire en mairie. Le non-respect de cette règle exposera toute personne à une amende jusqu'à 1 500 € selon l'article R635-8 du code pénal.

- suite au renouvellement du bail de la chasse communale, le conseil prend acte que le locataire, Monsieur Schneider, a décidé d'engager 2 gardes-chasses, Messieurs Mathieu Gounant et Florian Sifferlen. Monsieur Schneider demande également l'inscription de 6 permissionnaires, Messieurs Paul Hug, Christian Ewig, Daniel Steffen, Alex Handschin, Fernand Lehmann, Gérard Weber. Après avoir consulté le dossier de l'ensemble de ces personnes, le conseil donne un avis favorable pour l'assermentation des 2 gardes-chasses et l'inscription des 6 permissionnaires.

- la commune a été sollicitée pour faire valoir son droit de préemption pour la vente d'un immeuble situé au 103, rue Principale. Le service des Domaines a estimé ce bien à 9 100 €. Le conseil décide de faire valoir son droit de préemption à la valeur

estimée pour pouvoir, dans le futur, aménager un parking à cet endroit.

- le conseil autorise le centre de gestion, qui gère notre contrat d'assurance qui couvre les risques financiers liés à la protection sociale des agents communaux, de lancer la procédure de marché public pour un nouveau contrat à partir de janvier 2016, puisque l'ancien arrive à échéance à cette date.

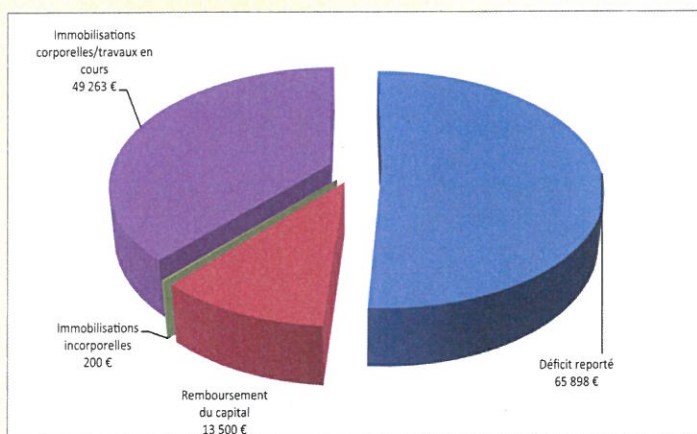
- le conseil décide la reconduction des emplois d'été pour 2015. 4 postes de 2 semaines chacun sont disponibles et seront attribués selon les critères définis.

- Monsieur le Maire explique que les salaires des employés communaux sont constitués d'une part, d'un salaire de base et d'autre part de différentes primes. Ces primes sont instaurées depuis 2004 et doivent être approuvées par le conseil tous les ans. Après les explications de Monsieur le Maire et après en avoir discuté, le conseil approuve cette enveloppe budgétaire d'un montant de 16 500 € qui sera inscrite au budget 2015.

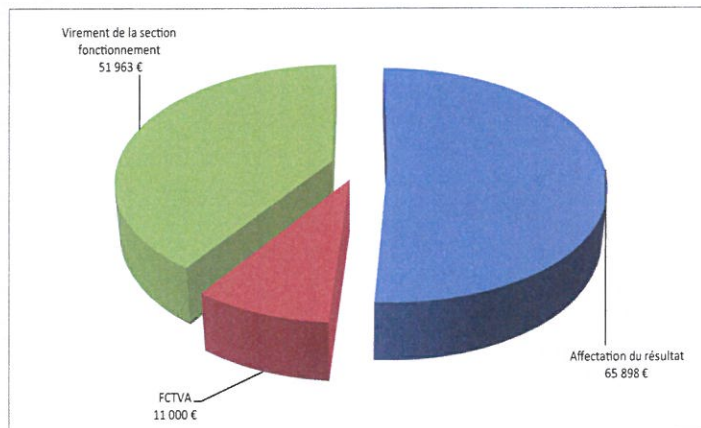
- au programme des travaux 2015, il y a les travaux d'isolation et de peinture à l'école maternelle. Un devis de l'entreprise JNC Services, pour un montant de 5 072.76 € est accepté par le conseil. Les travaux de consolidation des murs de soutènement de l'école primaire et de la maison communale devront faire l'objet d'un appel d'offre.

BUDGET GENERAL 2015 - VUE D'ENSEMBLE

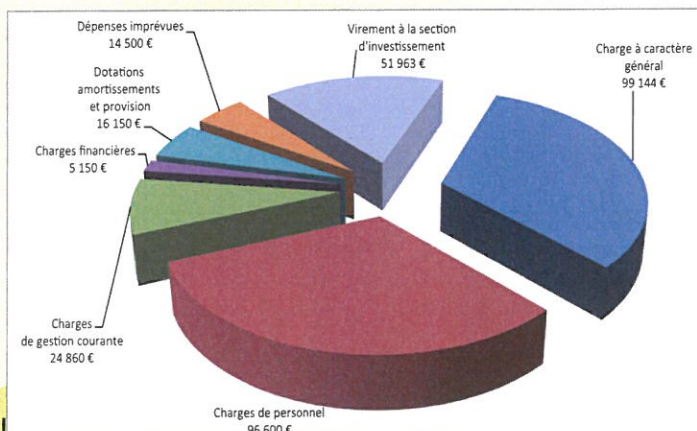
Dépenses d'investissement



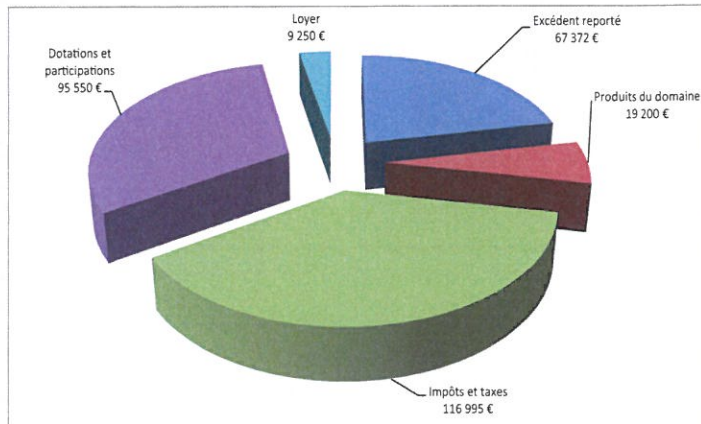
Recettes d'investissement



Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



La vie du village



Le Thur Trail

La 1^{ère} édition du THUR TRAIL du 12 avril dernier, est le premier organisé en vallée de Haute Thur et de plus à MITZACH. Cette course pédestre de montagne, organisée par le Ski Club Nordique Markstein Ranspach avec la précieuse aide de la municipalité de Mitzach, a tenu toutes ses promesses et a connu un succès considérable.

Pour accueillir les 424 coureurs dans les meilleures conditions, se sont mobilisés une soixantaine de bénévoles dont un bon tiers de sapeurs pompiers et habitants de Mitzach.

En plus des postes de sécurité, de régulation, de consignes et même de photographes tenus par les habitants, quelques producteurs locaux mitzachoïses (ferme du Grünholz, Traits d'âne et le rûcher-école) ont pu faire valoir leurs produits du terroir.

Ainsi les organisateurs du Thur Trail, à leur grande satisfaction, ont pu constater une réelle émulation de la part des habitants avec un point fort constaté par tous "un super accueil".

Le ski club s'est engagé à soutenir une association locale, en versant un don de 424 € à la coopérative de l'école de Mitzach. Cela correspond à un reversement d'1 € par inscription.

Comme nous avons apprécié la mobilisation de tout un village uni derrière son trail, nous vous donnons RDV le 10 avril 2016 pour la 2^{ème} édition.

" Encore merci à tous les bénévoles du village ! Votre investissement et votre accueil ont contribué grandement à la réussite du 1^{er} Thur Trail !"

Le comité d'organisation du Thur Trail - Ski Club Nordique Markstein Ranspach





Journée citoyenne, un très grand merci aux bénévoles !

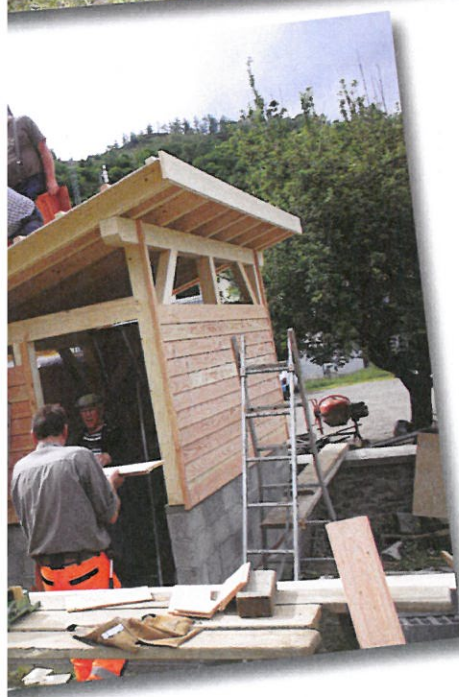
De nombreux bénévoles ont participé à la Journée citoyenne organisée par la commune. Nettoyage des bennes, de la place de l'église, débroussaillage et reprofilage du sentier M, démontage de l'ancien dépôt de sel, les poteaux et la cabane du cimetière, etc...figuraient entre autres au programme. Lors de cette journée, chaque citoyen devient un véritable acteur, elle valorise tout-un chacun, aide le partage d'expérience, met en lumière le travail des entreprises.

Un grand merci à tous !

Un grand merci aux entreprises qui ont participé bénévolement ainsi que toutes les personnes qui ont préparé les chantiers pour le jour J :

L'entreprise Perez avec ses engins pour la plateforme de nos bennes (1 journée),
Philippe Kessler pour la réfection de notre remorque,
L'entreprise Navilliat,
Michel Erny, Christophe Lerch pour la mise à disposition de leurs engins.





L'année scolaire

Ecole primaire



1



2



3



4

- 1 - Ski de fond
- 2 - La rencontre avec l'auteur
- 3 - Préparation de la rencontre écrivain avec Sylvie de Mathuisieulx
- 4 - Pique-nique de fin d'année
- 5 - La présentation de notre travail
- 6 - Quel est ce papillon ?
- 7 - Musée de l'automobile
- 8 - Participation à Maths sans Frontières



5



6



7



8



1



2



3



4



8



5



6



7



9

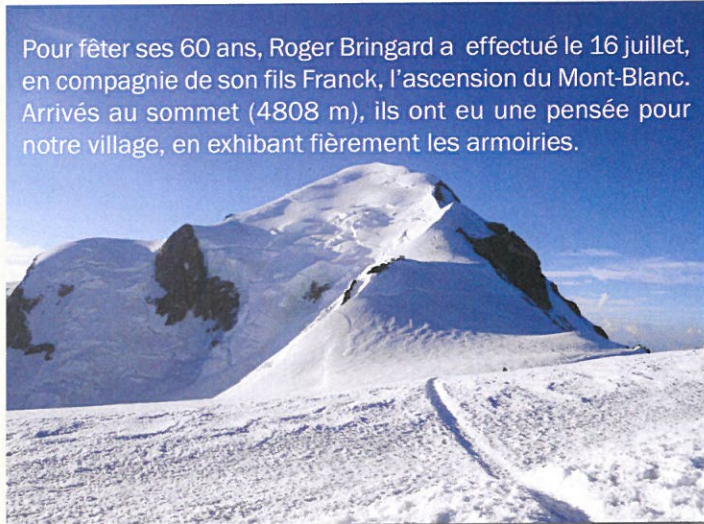
1 - Fabrication du premier bonhomme de neige • 2 - Atelier massif en or
3 - Les élèves font carnaval • 4 - Cirque Gruss : le clown et les élèves
5 - A l'exposition papillon • 6 - Lâcher d'un papillon
7 - Jeu lors de la fête de fin d'année • 8 - Chant de fin d'année
9 - Goûter de fin d'année entièrement fait par les élèves



Mont Blanc



Pour fêter ses 60 ans, Roger Bringard a effectué le 16 juillet, en compagnie de son fils Franck, l'ascension du Mont-Blanc. Arrivés au sommet (4808 m), ils ont eu une pensée pour notre village, en exhibant fièrement les armoiries.



Donneurs de sang

Voici les dates de nos prochaines collectes les Vendredis de 16h30 à 19h30 :
A Mitzach le 25 septembre 2015
A Husseren-Wesserling le 11 décembre 2015
A très bientôt...



Le Rucher - Ecole

Les élèves et professeurs du lycée Eiffel de Cernay ont réalisé avec M. Jean Georges Broll, membre actif du Syndicat des Apiculteurs de la Vallée de Saint-Amarin, et ancien professeur de cet établissement, un rucher pédagogique.



La marche populaire



L'amicale des sapeurs pompiers de Mitzach a organisé sa 10^{ème} marche populaire internationale de montagne. Environ 850 marcheurs dont un car de 43 retraités belges ont arpenté les sentiers et apprécié les superbes points de vue autour de notre village.

UN PEU D'HISTOIRE - Les Maires de Mitzach

Joseph GULLY « Agent du Gouvernement » 4 décembre 1795,
et Maire de la commune du 1^{er} juillet 1799 - 1813

Jacques GROB, 1813 - 1821

Jean LEHMANN, 1821 - 1826

Joseph THALER, 1826 - 1840

Joseph ARNOLD, 1840 - 1847

Pierre KOEHL, 1847 - 1873

Fr. Joseph HERRGOTT, 1873 - 1891

Charles LUDWIG, 1891 - 1895

Martin NEHR, 1895 - 1896

Michel LUDWIG, 1896 - 1919

Edouard MURA, 1919 - 1921

Léon GROS, 1921 - 1926

Louis ARNOLD, 1926 - 1935

Aloyse RIETH, 1935 - 1945

Valentin HERRGOTT, 1945 - 1947

Sylvère SCHWALLER, 1947 - 1953

Dominique RIETH, 1953 - 1956

Georges REINHART, 1956 - 1981

Jean LUTHRINGER, 1981 - 2008

Bernard FRANCK, 2008



Nous *Baron* de l'Empire,
Chevalier de la Légion d'Honneur, et Préfet
du Département du Haut-Rhin,

Nommons le *Sieur* *de M.*
aux fonctions de *Maire* de la
Commune de *Mitzach* en remplacement de *M. de M.*

Ordonnons en conséquence qu'il entrera de suite en fonctions, après
avoir prêté, entre les mains de *M. de M.*
le serment prescrit par le Décret Impérial du 6 prairial an 10, conçu
en ces termes :

Je jure obéissance aux Constitutions de
l'Empire, et fidélité à l'Empereur.

Fait à Colmar, le 12. 18. 1813.

J. L. Vissière

La nuit de la Saint-Jean...



Le samedi le plus proche de la nuit du solstice d'été, les feux de la St-Jean embrasent la Vallée de la Thur.

A Mitzach, après des jours de labeur, de tronçonnage, de construction, de rembourrage, de façonnage et tout ça dans la bonne humeur, et avec un peu d'aide, on pouvait admirer le bûcher, arborant un joli cœur en son milieu, couronné de branches de sapin, dressé sur les hauteurs du vallon.

Lorsque le jour déclina, un magnifique feu d'artifices illumina le ciel, puis Pauline, Michèle et Jérémy ont allumé le bûcher.



Pour toute remarque, idée ou suggestion pour la prochaine édition veuillez vous adresser à :

Mairie de Mitzach

44 rue Principale

Tél. 03 89 82 60 59 - Fax . 03 89 82 72 99

mairie.mitzach@wanadoo.fr